

Projet pédagogique

Accueil de loisirs – Canot maternel

Thème : LES PETITS VISITEURS



2017 / 2018

N° d'habilitation : 0940056CL000317

N° d'habilitation : 0940056AP000217

SOMMAIRE

I – Présentation	3
Coordonnées de l'accueil	3
Typologie du public accueilli	4
L'équipe d'animation	5
Environnement et équipement.....	5
Budget	7
Modalités de fonctionnement	7
II – Cadre pédagogique	8
Projet éducatif de la ville.....	8
Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs.....	8
Objectifs pédagogiques	8
Objectifs opérationnels et démarche pédagogique.....	9
Projets d'animation	10
III – Fonctionnement	10
Les différents temps d'accueil.....	11
Périscolaire :	11
Les ateliers de l'après-midi:.....	11
Les thèmes proposés pour les ateliers des petits sont les suivants:	12
Les ateliers des moyens et grands:	12
L'accueil du soir :	13
La Charte de la pause méridienne	13
La journée type.....	13
Mercredis.....	13
Vacances scolaires.....	14
Procédure de retard.....	15
Rôle des personnels	16
Animateurs	16
Directeur.....	16
Coordination.....	17
Recommandations de sécurité et de soins	17
Textes références établi par le service.....	17
Cahier d'infirmerie et soins destinés aux enfants.....	17
Protocole évacuation incendie.....	18
IV – Evaluation	18
Evaluation du projet pédagogique.....	18
Evaluation de l'équipe d'animation	19
Les points négociables et non négociables.....	19
V – Les annexes	20
Trame du projet d'activité	20
Trame projet d'animation.....	20
Protocole d'évacuation incendie	20
Feuille d'aide à la réunion.....	20
Liste des affichages obligatoires et règlementaires.....	20

I – Présentation

Coordonnées de l'accueil

L'accueil de loisirs est situé dans l'école maternelle Carnot au :

64, avenue Carnot

94230 Cachan

Téléphone : 01 49 69 13 77

Mail : alsh.mater.carnot@ville-cachan.fr

Horaires :

Mercredi

- Garderie du midi : 11h30 – 12h30
- Accueil de loisirs : 11h30 – 18h30

Garderie du matin : 7h30 – 8h30

Atelier de l'après-midi : 15h45 – 16h45

Accueil du soir : 16h45 – 18h30

Vacances scolaires : 7h30 – 9h15 17h - 18h30

Typologie du public accueilli

L'accueil de loisirs Carnot maternel accueille :

- 40 enfants maximum en accueil du soir
- enfants maternelle et élémentaire à la garderie du matin
- Environ 35 enfants le mercredi
- Environ 4 enfants à la garderie du mercredi (11h30 – 12h30)
- Environ 60 enfants lors des regroupements inter-centres et périodes de vacances scolaires.

Ils sont âgés de 3 à 6ans, 60% de filles et 40% garçons,

Ils sont d'origines diverses et variées et proviennent de milieux sociaux différents.

L'ALSH peut accueillir des enfants suivant un projet d'aide individualisé (PAI) et/ou porteur d'un handicap.

PAI : Protocole établi par écrit entre les parents, l'établissement scolaire, l'accueil de loisirs (chef d'établissement, médecin, infirmier, assistante sociale, conseiller d'orientation, psychologue ...) et des partenaires extérieurs, pour permettre l'accueil d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie.

L'équipe d'animation

Directeur :

Sallé Kanté, référente BAFA, en attente de recrutement , sur le temps du matin, des ateliers de l'accueil du soir et des mercredis. Responsabilité délégué à un animateur référent le matin

Animateurs :

- KANTE Sallé CAP petite enfance présente sur tous les temps sauf matin à PRM
- THIAM Aminata BAFA présente sur tous les temps sauf matin

- HASANALY Anju Stagiaire BAFA Présente sur tous les temps sauf matin

- DUTLY Tiffany BAFA présente sur tous les temps
- MASSE Jessica BAFA : présente lors des ateliers sauf le vendredi
- LETELLIER Loïc BAFA : présent lors des ateliers sauf le vendredi
- MATOMBE Josiane BAFA : présente lors des ateliers sauf le vendredi
- DIABATE Ousmane BAFA : présent lors des ateliers, sauf le vendredi et référent matin
- EVA Sénat ; CAP PR2SENT Pause méridienne et atelier

Environnement et équipement

Le centre est situé dans l'école Carnot, au sein d'un quartier calme en périphérie de la ville, près de la nationale 20 et du RER de Arcueil-Cachan et de sa future Gare Grand Paris . Il est géré par la ville.

Il bénéficie de transports en communs à proximité : RER B (Arcueil-Cachan) ; Bus (n°187, n°197 et 162).

A partir de cette année et jusqu'à la mise en service du nouveau métro, l'alsh se trouve proche des travaux d'équipement en lien avec la création de la nouvelle Gare – Grand Paris

Les mercredis, il accueille les enfants de l'école Carnot et durant les vacances, il est en binôme avec l'accueil de loisirs Pont-Royal + autres ALSH pendant les vacances de Noël et d'août.

Le centre est composé de :

- D'une cours de récréation avec structures sécurisées
- Une salle de motricité
- Une classe 6 en élémentaire utilisable le mercredi et les vacances scolaires
- Un réfectoire de cantine
- Des sanitaires pour les enfants
- Un dortoir
- Une cabane
- Un espace jardinage

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales dont :

- Théâtre
- Piscine
- Bibliothèque
- Cinéma
- Gymnases
- Parc Raspail
- Stade Léo Lagrange
- Centre socio-culturel

Ces structures permettent de mettre en place des projets d'activités favorisant la culture et le sport, propices aux rencontres et aux échanges.

La ville met à disposition des cars, équipés de ceintures, pour faciliter le transport des enfants vers leur lieu de sortie en toute sécurité.

Budget

Le budget du centre de loisirs est attribué pour l'année civile et répartie en différents chapitres :

- Droits d'entrée : permet l'organisation de sorties (spectacle, Cinéma, théâtre etc.)- Sortie moins fréquentes cependant depuis la mise en place du plan vigipirate
- Prestation spectacle : permet l'accueil d'un intervenant (magicien, comédien, etc.)
- Matériel consommable : permet l'achat de feutres, peinture, feuilles etc.
- Livres, supports enregistrés : permet l'achat de CD, DVD, livres etc.
- Petits équipements : permet l'achat de jouets, ballons, ciseaux, fauteuils etc.

Des achats alimentaires et des produits pharmaceutiques sont achetés directement par le service enfance et jeunesse. Les achats d'investissement sont également à la charge du service enfance et jeunesse au même titre que l'achat complémentaire de jeux et jouet au cours de l'année.

Chaque dépense fait l'objet d'un bon de commande et d'un suivi sur un support spécifique.

Modalités de fonctionnement

Afin de préparer les programmes d'activités des mercredis et vacances scolaires, et d'améliorer le déroulement et le fonctionnement des ateliers de l'après-midi plusieurs heures de réunions sont organisées :

- Pour le périscolaire :
- Pour les mercredis :
- Pour les vacances scolaires :
- Pour les ateliers de l'après-midi
- Pour le carnaval

Des enveloppes d'heures de réunions ont été mises en place dans le cadre de l'annualisation des agents, pour effectuer tout type de réunions ou d'évènements réalisés pour la ville, elles sont proportionnelles à la quotité de présence de chaque agent. Pour les animateurs vacataires, elles sont payées au réel.

Durant ces réunions, chaque animateur doit présenter un projet d'animation et un projet d'activité en proposant des thématiques liées au projet pédagogique.

Ces documents sont conservés dans le classeur administratif situé dans le placard administratif derrière le bureau du directeur

II – Cadre pédagogique

Projet éducatif de la ville

La mise en place du projet pédagogique est liée au projet éducatif de la ville dont les principaux objectifs sont :

- Développer la citoyenneté
- Responsabiliser les enfants
- Métisser des cultures et combattre contre les inégalités
- Intégrer les enfants présentant un handicap
- Développer l'éducation physique, sportive et l'éveil à toutes formes artistiques
- Développer les échanges et les partenariats

Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs

Les valeurs éducatives de l'accueil de loisirs sont les suivantes :

- La communication / Le respect
- L'ouverture d'esprit / L'acceptation des différences
- La bonne humeur / L'amusement
- L'imaginaire / La découverte
- Instaurer un climat de confiance et de sécurité

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que le centre reflète ces valeurs qui pour nous, sont importantes et essentielles au bon déroulement de l'ALSH en parfaite adéquation avec nos objectifs.

Objectifs pédagogiques

Durant cette année, les objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- Responsabiliser les enfants et développer l'autonomie
- Développer le vivre ensemble
- Développer l'imaginaire et la créativité
- Développer l'éducation physique, sportive et l'éveil sous toute forme artistique

Objectifs opérationnels et démarche pédagogique

<u>Objectif général</u>		
Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Projets d'animations
Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de diverses activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité et développera sa dextérité. Mise en place d'ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant tout en découvrant diverses matières 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un atelier peinture Mise en place d'un atelier théâtre Mise en place d'un atelier danse Mise en place d'ateliers contes, et de découvertes d'images Mise en place d'ateliers de motricité fine. Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, manipulation d'instruments, marionnettes, pâte à modeler... Mise en place d'un atelier jardinage Mise en place d'un atelier d'éveil musical
Développer l'autonomie et favoriser la socialisation.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un apprentissage de la vie quotidienne (hygiène, se servir seul, débarrasser, s'habiller et se déshabiller) Mise en place d'activités sportives, collectives et de jeux de sociétés durant lesquelles l'enfant apprendra à coopérer, à partager et à respecter les règles de vie en communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> Découverte de divers jeux de société et organisation de tournois de jeux de société, Organisation d'évènements inter-centres en général durant l'été. Interventions de prestataires au sein de l'ALSH,

	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec les prestataires de la commune (piscine, bibliothèque, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de courts séjours.
--	---	---

Projets d'animation

Nous avons un projet d'animation collectif par période, entre vacances.

Notre thème à l'année est : « les Petits Visiteurs » : Voyage dans différents univers avec le personnage Samsam

1^{ère} Finalité “L’espace ”

Découverte des planètes, des fusées, du système solaire

2^e Finalité “le monde Sous-marin »

Découverte du monde sous-marin : fabrication d’un aquarium géant, d’une baleine géante.
Exposition

Activités en lien avec ce projet : Atelier jardinage, atelier bricolage, atelier peinture, jeux d’énigmes.

3^e Finalité “La Mode Musical (tenues et instrument) : les tenues des Jeux Olympiques

Défilé musical avec toutes les fabrications des divers déguisements et d’instruments

Olympiades musicales

Le Carnaval le 07 avril 2017

4^e Finalité : « Voyage agricole : le jardinage

Réalisation d’un mini- potager et de ses accessoires

III – Fonctionnement

Les différents temps d'accueil

Périscolaire :

- **L'accueil du matin:**

De 7h30 à 8h30, les enfants de la maternelle et élémentaire sont accueillis par les animateurs dans la salle principale du centre au rez-de-chaussée.

C'est un accueil personnalisé et échelonné. Divers coins jeux sont à la disposition des enfants, accompagnés des animateurs (jeux de société, histoires, activités manuelles, échanges avec les enfants, etc.).

L'accueil du matin permet aux enfants de prendre leurs marques et de gérer leur rythme matinal.

A 8h30, les enfants de la maternelle sont récupérés dans la salle de motricité du RDC par leur institutrice ou sont accompagnés dans la classe 2 par un animateur. Les élémentaires sont accompagnés par 1 animateur à l'école Carnot élémentaire en passant par la cour.

Les animateurs du matin sont interchangeables sur les tranches d'âge.

Les ateliers de l'après-midi:

A 15h45, les enfants de petites sections sont récupérés directement dans le couloir de leur classe, les animateurs font l'appel des enfants et partent dans la salle dédiée.

Divers ateliers seront proposés aux groupes d'enfants qui ont besoin de changement toutes les 10/15 mn environ.

Un premier atelier avec manipulation d'un accessoire de motricité : le parachute à poignet permettra de proposer des jeux de coopération qui a pour objectifs : de s'amuser tous ensemble, bouger tous ensemble, découvrir l'esprit d'équipe et coopérer en jouant. Un deuxième et troisième atelier proposeront des jeux collectifs nouveaux.

Tous les jeux collectifs seront modulables, simples et de courtes durées en fonction du nombre d'enfants. L'animateur fera participer le plus possible l'enfant à la préparation et au rangement des accessoires, il s'assurera de bien situer le jeu (sensibilisation) et de s'assurer que tous les enfants ont bien compris la règle.

Chaque enfant se verra proposer 4 thèmes chaque semaine par période, ce qui permettra une diversité plus importante et plus proche des besoins de l'enfant. Outils pédagogiques non

utilisés pendant les ALSH ou ayant des finalités différentes au regard des objectifs fixés pour l'année 2016/2017. Des sous-thèmes sont exploitables à l'intérieur des thématiques pour affiner et élargir la proposition ; Deux thèmes récurrents : jeux collectifs et le jeu du parachute (Jeux moteurs et extérieurs) et deux thématiques d'intérieur découpées en sous-thèmes .

Les thèmes proposés pour les ateliers des petits sont les suivants:

- Thème 1 - Jeux de société (jeux d'association, jeux de plateau, memory, cartes) et puzzle
- Thème 2 - Atelier d'expression (marionnettes, histoire, comptines, manipulation d'instruments)
- Thème 3 – Jeux de construction et jeux d'imitation, jeux d'observation et de motricité, jeux aimantés et figurines
- Thème 4 – Bricolage et modelage : pâte à modeler, découpage/collage, sable à modeler, jeux d'assemblage, dessin
- thème 5 – jeux collectifs (extérieur ou salle de motricité)
- thème 6 – motricité : accessoire le Parachute

Les ateliers des petits se dérouleront dans divers lieux (classe 1, classe 3, classe 4 ou dans la cour quand des jeux collectifs seront proposés).

Les ateliers des moyens et grands:

A 15h45 les moyens et grands sont rassemblés dans la salle de motricité, de manière à ce que les animateurs récupèrent leur groupe pour effectuer leur atelier dans la salle dédiée.

A 16h45 les enfants qui vont à l'accueil du soir sont accueillis par un animateur au réfectoire, et les enfants qui partent rejoignent leur lieu de sortie dans la salle de motricité.

Les petites sections sont rassemblés dans la classe 1 ou 2 en attendant l'arrivée de leur(s) parent(s) et les moyens et grands sont rassemblés dans la salle de motricité, assis par groupe, en attendant l'arrivée de leur(s) parent(s)

Les ateliers se dérouleront avec les animateurs, et dans les salles suivantes :

- Classe 1: Atelier des petits avec Tiffany
- Classe 3 : Atelier des petits avec Aminata
- Mezzanine et potage : Atelier Jardin avec Loïc
- Salle de motricité : Atelier jeux collectifs avec Ousmane
- Réfectoire maternelle : Confection d'animaux avec des objets de récupérations
- Réfectoire élémentaire : Origamie avec Eva
- Dojo élémentaire : Atelier Musical avec Anju
- Classe 6 – Travaux manuels : fabrication d'objets divers (pots, poule,

L'accueil du soir :

A 16h45, les enfants inscrits à la garderie du soir, sont accompagnés et installés au réfectoire pour goûter.

Le goûter est un moment convivial entre les animateurs et les enfants . les enfants sont servis par les animateurs et certains enfants pour permettre à l'enfant de prendre certaines responsabilités pour le groupe.

A 16h45, est effectué l'appel des enfants sur le listing.

A 17h, les enfants choisissent leurs activités parmi les différentes propositions des animateurs (Jeux sportifs ou collectifs, d'éveil, danse, jeux de société, perles, bracelets, etc.).

Activités possible en lien avec la thématique du Cycle également ou pour anticiper les projets d'animation des périodes de vacances.

La Charte de la pause méridienne

Le livret de la Charte de la pause méridienne se trouve dans le classeur administratif dans le placard administratif du directeur.

La journée type

Mercredis

11h30-12h30 : Garderie du mercredi : Jeux libres dans la cour ou dans la salle du centre

11h30-11h50 : Récupération es enfants dans les classes, appel nominatif + pointage des enfants présents sur le listing

11h50 : Passage aux toilettes (lavage des mains)

12h-13h : Temps de repas.

13h : Passage aux toilettes (lavage des mains)

13h15-15h30: Temps de sieste pour les petits et temps calme* pour le groupe des moyens/grands ou départ en sortie

14h15-16h : Ateliers / Jeux pour les moyens et grands

A partir de 15h : Réveil échelonné des petits et proposition d'activités sur la thématique qui peuvent se poursuivre après le goûter.

16h : Goûter

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeux d'intérieur / d'extérieur / Jeux de société/ petites activités (perles, puzzle, Kappla, etc...)

18h30 : Remise en état des locaux et fermeture du centre.

Vacances scolaires

7h30-9h15 : Accueil échelonné des enfants, jeux libres intérieurs et/ou extérieurs,

9h15 : Rangement de la salle avec les enfants, relevé des effectifs,

9h30 : Temps d'échanges et jeux libres dans la cour et/ou sortie,

10h-12h : Propositions des activités aux choix des enfants (ateliers / sorties)

12h-13h : Temps de repas.

13h15-15h30: Temps de sieste pour les petits et temps calme pour les moyens/grands ou départ en sortie,

14h15 : Ateliers / Jeux pour les moyens et grands,

A partir de 15h : Réveil échelonné des petits et proposition d'activités en lien avec les projets d'animation.

16h- 16h30: Goûter

17h-18h30 : Départ échelonné des enfants. Jeux d'intérieur / d'extérieur / Jeux de société/ petites activités (perles, puzzle, Kappla, etc.),

18h30 : Remise en état des locaux et fermeture du centre.

- ***Le temps calme :**

Un temps calme est proposé aux enfants en fonction de leur besoin et de leur état de fatigue. Des ateliers sont mis en place tels que : lecture de contes, comptines, jeux calmes, relaxation, musique douce, etc. Ce moment est aussi un temps d'échanges et d'expression.

Les moyens et grands qui souhaitent se reposer ont la possibilité de s'allonger sur des tapis afin de se détendre.

- **Le goûter :**

Le goûter est pris dans les salles de restauration, et est disposé de manière à ce que les enfants puissent se servir seuls.

Des chansons, des comptines ou des petits jeux sont proposés par les enfants ou par l'équipe d'animation.

- **Les jeux libres :**

Ce sont des espaces de détente (Kappla, dessins, jouets, jeux de société, livres) mis à disposition des enfants.

L'équipe d'animation partage ce moment de détente avec les enfants, c'est le moment informel où se crée un échange intense et enrichissant. Ces moments sont nécessaires pour les besoins affectifs de l'enfant.

Procédure de retard

En cas de retard, les parents sont priés de bien vouloir avertir aussi tôt que possible le Directeur. Une feuille de retard doit être remplie par le parent.

Dès le troisième retard, les parents sont reçus au service « enfance et jeunesse » pour leurs rappeler l'obligation de respecter les horaires.

Rôle des personnels

Animateurs

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité affective et physique de l'enfant,
- Il se sert de ses compétences pour mettre à profit son projet d'animation,
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes,
- Il sait accepter le refus et sait solliciter sans forcer,
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants,
- Il gère son activité de la préparation jusqu'au rangement,
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière,
- Il connaît les règles de vie et de sécurité essentielles à la vie du centre et aux activités proposées,
- C'est un modèle pour l'enfant (langage, tenue et respect du matériel).

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues et sa hiérarchie,
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre,
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions,
- Il respecte le travail de l'autre (animateurs, prestataires, personnel de service, chauffeur de car, surveillant de baignade, etc.).

Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs,
- Il sait répondre et orienter les parents vers les personnes concernées,
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ,
- Il sait accueillir et informer avec politesse.

Directeur

- Il organise l'accueil et le départ des enfants,
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de ses animateurs,
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
- Il gère le budget et les relations avec les différents prestataires,

- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle),
- Il a un rôle de formateur auprès des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
- Il associe les parents à la vie du centre,
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du centre.
- Il est le lien entre le service « enfance et jeunesse », les animateurs et le personnel de l'école (Directeur et enseignants).

Coordination

- Elle évalue la direction
- Elle fait le lien et transmet les informations importantes entre la mairie, le service enfance et jeunesse, la DDCS, et les autres ALSH de la ville
- Elle coordonne les réunions
- elle attribue les budgets aux directeurs
- elle accompagne les directeurs dans leurs démarches et dans leurs difficultés rencontrées
- Elle est gérante de bon fonctionnement des accueils de loisirs et du respect du cadre pédagogique

Recommandations de sécurité et de soins

Textes références établi par le service

- Rappel des taux d'encadrement pour chaque activité aux animateurs,
- Elaboration et vérification des listes de sortie avant départ du groupe,
- Appel nominatif des enfants avant chaque rassemblement, avant le départ en sortie, le départ du lieu de sortie et à l'arrivée à l'accueil de loisirs,
- Mise en place d'un carnet de transmission. Il permet de faire un retour aux parents de garder une trace des divers évènements (journée de l'enfant, inscription, accident, fatigue, vomissement, etc.),
- Vérification des trousse à pharmacie avant chaque sortie et prise des PAI des enfants concernés,
- Mise à disposition et mise à jour de la réglementation,
- Création avec l'ensemble de l'équipe de direction et le service enfance et jeunesse d'un dossier de sécurité.

Cahier d'infirmierie et soins destinés aux enfants

En cas de choc et/ou de plaies, les animateurs doivent remplir le « cahier d'infirmierie » dans lequel ils doivent renseigner :

- Date

- Nom et prénom de l'enfant
- Cause de l'accident
- Soins apportés à l'enfant
- Signature de l'animateur ayant apporté les soins à l'enfant

Ce cahier se trouve au dessus de la pharmacie.

Tous les produits sont vérifiés avant chaque période de vacances.

Protocole évacuation incendie

Voir annexe c

IV – Evaluation

Evaluation du projet pédagogique

Les objectifs du projet pédagogique sont en cours d'acquisition par les animateurs et le Directeur.

Un bilan sur le projet pédagogique est réalisé, lors d'une réunion, tous les trimestres par toute l'équipe d'animation, portant sur :

- Avancement des projets d'animations de chaque animateur,
- Evolution des enfants individuelle et collective,
- Retour des parents par un cahier de liaison mis à disposition des parents lors des portes ouvertes,
- Retour des enfants (est-ce qu'il a envie d'aller au centre ? est-ce qu'il a participé et aimé les activités proposées ? parlent-ils des activités à son entourage ? en redemande-t-il ? est-ce qu'il se rappelle des activités ?).

Ce bilan permet de pouvoir faire évoluer le projet pédagogique en fonction des attentes de la Direction.

Evaluation de l'équipe d'animation

Une évaluation de l'équipe d'animation est effectuée tous les trimestres par le Directeur de l'ALSH, portant notamment, sur :

- Savoir être et savoir faire
- Suivi de leur projet d'animation
- Intégration dans l'équipe
- Relationnel avec les enfants et les parents
- Qualité du travail et investissement
- Evolution professionnelle
- Ponctualité
- Discrétion professionnelle

Cette évaluation se fait par le biais d'un échange individuel et une grille d'évaluation.

Le personnel, contractuel et titulaire, participe à un échange annuel pour faire un bilan de l'action menée et les perspectives envisagées pour l'année suivante.

Les points négociables et non négociables

Point négociables :

- Modification du planning
- Téléphone portable pendant les temps de pause
- Absences et retards justifiés au regard des effectifs enfants et animateurs

Points non négociables:

- Respect du projet pédagogique
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Produit illicite interdit
- Interdiction de fumer en présence d'enfants à l'intérieur comme à l'extérieur ainsi que dans les locaux de l'accueil de loisirs ou des structures extérieur
- Présence aux temps de réunion
- Respect des règles de vie
- Respect d'autrui
- Respect des lieux
- Tenue correct exigée
- Tout acte de violence (moral, verbale ou physique) ou geste déplacé entraînera des sanctions
- Aucune utilisation de téléphone portable ou de caméscope personnel pendant le temps de travail Interdiction de prendre des photos

V – Les annexes

Trame du projet d'activité

Trame projet d'animation

Protocole d'évacuation incendie

Feuille d'aide à la réunion

Liste des affichages obligatoires et règlementaires